



pour tous, toute la vie, partout

COVID19 – L'ADMR FAIT APPEL A LA GENEROSITE DES FONDATIONS D'ENTREPRISES

L'ADMR, premier réseau – associatif - de service à la personne en France, en première ligne face au COVID19, a besoin de moyens financiers et matériels pour poursuivre ses interventions à domicile en toute sécurité

2700 associations à but non lucratif, 94 000 salariés, 85 000 bénévoles... tous mobilisés, mais freinés dans leur action !

Grâce à son implantation locale, au nombre très important de ses salariés et de ses bénévoles, grâce aux nombreuses missions menées quotidiennement partout en France, l'ADMR est un chaînon essentiel, une ressource considérable pour la lutte contre le COVID19, le maintien du lien social, la protection de l'enfance.

Mais, alors que l'urgence est là, nous ne pouvons pas fonctionner à plein régime ! **Le manque de moyens pour assurer la sécurité de nos salariés est l'obstacle majeur à nos interventions quotidiennes.**

Les services d'aide et de soins à domicile ADMR répondent présents depuis le début de cette crise, partout en France y compris en zone rurale

Nos principales missions dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 :

- Assurer la continuité des services à domiciles essentiels (lever, toilette, repas, coucher) et des soins infirmiers auprès des plus fragiles, personnes âgées et personnes vivant avec un handicap
- Permettre ainsi également le retour à domicile des convalescents afin de libérer des lits d'hôpitaux
- Accueillir dans nos micro-crèches les enfants des personnels soignants
- Assurer la continuité de service à domicile de certaines familles très fragilisées
- Assurer un minimum de lien social pour des personnes parfois totalement isolées dans le contexte des mesures de confinement
- Mettre en place des services de téléassistance à domicile

Pour assurer ces missions, l'ADMR intègre tous les métiers de l'univers médico-social : aides-soignantes et infirmières, auxiliaires de vie sociale, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, travailleurs sociaux (TISF...).

Elle mobilise également l'ensemble de ses bénévoles – y compris au téléphone - pour pallier l'effondrement des liens devenus impossibles (familles, voisins, amis...)

CONTACT

Elisabeth RACINE - Responsable des partenariats de l'Union nationale ADMR
06 43 70 19 45
eracine@un.admr.org





pour tous, toute la vie, partout

Nous avons besoin de vous pour assurer nos missions

Garantir la protection des salariés pour assurer la continuité et la reprise des services à domicile auprès des personnes, contaminées ou non par le Covid-19 :

Si l'accès aux masques de protection a été un problème au début de la crise, l'Etat attribue à présent 9 masques par semaine pour les aides à domicile. Toutefois, nous estimons le besoin à 20 masques hebdomadaire. Ainsi pour équiper l'ensemble de ses salariés d'intervention, une commande d' 1 million de masques par semaine.

Pour l'intervention auprès des personnes contaminées, restées à domicile ou de retour d'hospitalisation, nous avons besoin, en plus des masques et des gants, de lunettes de protection, de sur-blouses à usage unique et de charlottes.

Nous estimons le surcoût mensuel pour l'ensemble des équipements 3 millions d'euros.

Le déconfinement à partir de 11 mai, va permettre à l'ADMR de retrouver une pleine activité. Toutefois, les salariés administratifs et les bénévoles assurant les visites à domicile devront être équipés . Nous estimons le besoin à 5 masques en tissu catégorie 1 par salarié administratif et bénévole visiteur par mois (sur la base de 20 lavages maximum), soit 50 000 masques par mois.

Des besoins financiers accrus pour faire face à l'explosion des coûts d'achat des protections

Nous avons trouvé quelques rares filières d'approvisionnement pour disposer du nombre de masques nécessaire, de lunettes, de sur-blouses et de charlottes mais les prix ne cessent d'exploser.

Ces surcoûts, non financés à ce jour, vont rapidement poser des problèmes de trésorerie, voire remettre en cause la pérennité de nos associations.

Avec l'ADMR, c'est une vaste chaîne de solidarité, du maintien du lien social et du suivi sanitaire qui est en place et qui fonctionne.

Grâce à vos dons, nous pouvons encore aller plus loin, plus vite, plus fort dans l'intérêt de tous !

L'ADMR, 1er réseau français de services à la personne, mobilise ses 94 000 collaborateurs, 85 000 bénévoles... sur la totalité du territoire français.

Créée en 1945, l'ADMR est le 1er réseau français de services à la personne et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. L'ADMR fédère 2 700 associations locales et 88 fédérations départementales, implantées partout en France, gérées et animées par 85 000 bénévoles. Nos 94 000 collaborateurs dispensent chaque année plus de 101 millions d'heures d'intervention auprès de plus de 720 000 clients (familles, personnes âgées, personnes handicapées, tout public...). L'ADMR propose une large palette de services organisés en 4 pôles : Enfance et Parentalité / Services et soins aux Séniors / Accompagnement du handicap / Entretien de la maison. Depuis 2012, L'ADMR est présidée par Marie-Josée Daguin (Présidente de la fédération ADMR des Hautes Pyrénées). Thierry d'Aboville en est le Secrétaire général depuis 2005.

CONTACT

Elisabeth RACINE - Responsable des partenariats de l'Union nationale ADMR

06 43 70 19 45

eracine@un.admr.org

